

Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **30 (1959)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le Venezuela et les Pays-Bas ont aussi absorbé plus de marchandises suisses que pendant le mois d'août 1958. L'avance relative à nos envois à la Norvège, à la Grande-Bretagne et à la Confédération australienne a été moins prononcée. En revanche, l'Espagne, l'Autriche et la France ont perdu de leur importance depuis une année en tant que débouchés pour nos produits.

L'indice des prix à la consommation à fin août. — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix des articles de consommation et services jouant un rôle important dans le budget des salariés, s'est inscrit à 180,5 (août 1939 = 100) à fin août 1959. Il accuse une hausse de 0,3 % par rapport à fin juillet 1959 (179,9), mais il a baissé de 1,2 % depuis fin août 1958 (182,6).

Parmi les produits alimentaires, on note surtout une hausse pour les œufs, puis sur le veau et le porc et pour les légumes.

Les prix des articles et services englobés dans le groupe nettoyage tendaient également à s'élever. Dans le groupe chauffage et éclairage des augmentations et des baisses insignifiantes se sont équilibrées, tandis que dans celui des divers, la hausse des prix d'articles sanitaires et des tarifs des coiffeurs a été plus que compensée par les réductions enregistrées pour le vin et le cidre doux.

Les indices des six groupes de dépenses sont les suivants : alimentation 192,7, chauffage et éclairage 145,7, nettoyage 214,6, divers 164,7. Les indices des groupes loyer et habillement ont été repris sans changement et atteignent respectivement 145,5 et 220,1.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Bulletin N° 7/1959

Une trentaine de bulletins du mois de juillet contiennent une malencontreuse confusion dans la mise en pages. Nos membres et abonnés, qui auraient reçu un de ces bulletins, peuvent l'échanger contre un bon exemplaire en s'adressant au Secrétariat de l'ADIJ à Delémont.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; secrétariat : 066/2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source